

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **04 OCTOBRE 2022**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **21**
de présents : **18**
de votants : **21**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Etaient présents :

Mmes BADIE Nataly, BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés :

Étaient absents :

Procurations :

Mme MANGIN Marie-Françoise qui a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mr FRERY Francis qui a donné procuration à Mr VOITURET Gilles

Mr LEVE Damien qui a donné procuration à Mme BADIE Nataly

Le Maire certifie que le compte
cette délibération a été affiché
à la porte de la Mairie
le 11/10/2022 et que la convocation
du Conseil avait été faite le 29/09/2022

Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de
remplir les fonctions de secrétaire

N° 70/2022

Vente des parcelles à l'euro symbolique du délaissé du mur antibruit le long de la RD 603 aux propriétaires

Ayant entendu l'exposé de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **21 VOIX POUR :**

- **DÉCIDE DE CÉDER** les parcelles du délaissé du mur antibruit le long de la route départementale 603 aux propriétaires suivants :
 - Parcelle 589, d'une superficie totale de 182 m² à Monsieur LEHNERT Christian,
 - Parcelle 590, d'une superficie totale de 88 m² à Madame THORNER Annita,
 - Parcelle 591, d'une superficie totale de 45 m² à Monsieur HAUSSMANN Joseph,
 - Parcelle 592, d'une superficie totale de 91 m² à Monsieur ROXIN Gilles,
 - Parcelle 593, d'une superficie totale de 54 m² à Monsieur HENNER Christian,
 - Parcelle 594, d'une superficie totale de 45 m² à Monsieur LUBAS Paul,
 - Parcelle 595, d'une superficie totale de 56 m² à Madame BLONDELLE Arlette,
 - Parcelle 596, d'une superficie totale de 67 m² à Monsieur ADAM Gilles,
 - Parcelle 597, d'une superficie totale de 88 m² à Monsieur DELOBEL Claude,
 - Parcelle 598, d'une superficie totale de 40 m² à Madame MIROL Martine,
 - Parcelle 599, d'une superficie totale de 28 m² à Monsieur LEFEBVRE Jean-François,
 - Parcelle 600, d'une superficie totale de 25 m² à Monsieur LEFEBVRE Jean-François,

- **FIXE** le prix de la vente de chaque parcelle à l'euro symbolique.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.
- **CHARGE** l'étude de Maîtres REMY et GODARD, notaires associés, pour établir les actes.

Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 04 octobre 2022

Le Maire,
Eric GULINO

